

# La justice annule l'interdiction d'une conférence pro-Gaza avec Rima Hassan à l'université Paris-Dauphine

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 2 heures,  
Mis à jour il y a 2 heures



Rima Hassan, avocate franco-palestinienne, fondatrice de l'Observatoire des Camps de Réfugiés et membre de la liste La France Insoumise pour les prochaines élections européennes, à Paris, le 30 avril 2024. *GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP*

**La réunion intitulée «Agir face à la menace de génocide à Gaza» était initialement prévue lundi 6 mai. La direction de Paris-Dauphine avait fait valoir le «risque de troubles à l'ordre public».**

La justice administrative a décidé d'autoriser une conférence avec la militante franco-palestinienne Rima Hassan à l'université Paris-Dauphine que la direction de l'établissement avait initialement interdite, selon une ordonnance rendue publique samedi.

*«Il y a lieu de suspendre l'exécution de la décision du 22 avril 2024 et d'enjoindre à l'université Paris Dauphine de mettre fin à l'atteinte à la liberté de réunion (...) en permettant au Comité Palestine Dauphine d'organiser la conférence projetée, soit à la date et dans les conditions initialement prévues, soit à une date et dans les conditions déterminées entre les parties»,* détaille cette décision du tribunal administratif de Paris saisi par deux syndicats de l'enseignement supérieur, Sud-Éducation et la Ferc-CGT.

La réunion intitulée «*Agir face à la menace de génocide à Gaza*» était initialement prévue lundi 6 mai. Organisée par le Comité Palestine Dauphine, elle devait notamment accueillir Rima Hassan, candidate aux européennes sur la liste LFI, qui s'était émue sur les réseaux sociaux de cette interdiction. «*@Paris\_Dauphine à bientôt*», a écrit samedi Rima Hassan sur X dans un message accompagné notamment du drapeau palestinien.

## «Risque de troubles à l'ordre public»

La direction de Paris-Dauphine, établissement parisien réputé notamment pour son enseignement en management, finance ou économie, avait fait valoir le «*risque de troubles à l'ordre public*» et la nécessité de «*garantir la sécurité de toutes et de tous*» pour interdire cette conférence. Elle avait en outre invoqué que le thème de la réunion excéderait «*les missions de l'établissement ou serait de nature à remettre en cause sa neutralité*».

Le mouvement étudiant en faveur de la cause palestinienne enflamme le débat public bien qu'il soit essentiellement circonscrit à ce stade à Sciences Po Paris et à des instituts d'études politiques en province. Plusieurs de ces établissements ont fait l'objet de blocages ou de perturbations très médiatisés ces derniers jours. La ministre de l'Enseignement supérieur Sylvie Retailleau a demandé jeudi aux proutidents d'universités de veiller au «*maintien de l'ordre*» public sur leur campus. Elle a demandé en outre de «*garantir*» la «*pluralité des expressions*» au sein des universités.

## La rédaction vous conseille

- [La France insoumise poursuit sa grande tournée dans les facts](#)
- [Européennes: avec Rima Hassan, les Insoumis accusés de jouer la carte communautariste](#)
- [Européennes: Rima Hassan, une activiste propalestinienne sur la liste LFI](#)

## Sujets

- Gaza
- La France Insoumise